

Groupe scolaire
« Les Charmilles »

3, rue de l'Eglise
57925 DISTROFF

Elémentaire/direction : 03 82 56 85 77

Maternelle : 03 82 88 89 30

Courriel : ecole-primaire-de-distroff@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ELEMENTAIRE *

PRIMAIRE

MATERNELLE *

Année scolaire 2020 / 2021

Classe : _____

ÉLÈVE

NOM : _____ Prénom(s) : _____ / _____ / _____ Sexe : M F

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Né(e) le : __ / __ / __ Lieu de naissance (commune et département) (1) : _____

SCOLARITE

année	classe	école	année	classe	école
2014 / 2015			2017 / 2018		
2015 / 2016			2018 / 2019		
2016 / 2017			2019 / 2020		

RESPONSABLES LÉGAUX

Mère NOM de jeune fille : _____ Autorité parentale : Oui Non

NOM marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Situation familiale (2) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____

Père Autorité parentale : Oui Non

NOM : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Situation familiale (2) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui Non

Nom et/ou organisme : _____

Fonction : _____ Lien avec l'enfant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Téléphone portable : _____

(1) Pays si hors de France (2) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

***entourer la bonne réponse**

Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE

NOM : _____ Prénom : _____ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à prendre l'enfant

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____

NOM : _____ Prénom : _____ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à prendre l'enfant

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____

NOM : _____ Prénom : _____ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à prendre l'enfant

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____

FRATRIES – (ces informations ne sont pas présentes dans l'application)

	Nom	Prénom	Date de naissance		Nom	Prénom	Date de naissance
1				3			
2				4			

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Garderie matin : Oui Non Garderie soir : Oui Non

Restaurant scolaire : Oui Non

Transport scolaire : Oui Non Déplacement domicile –école : Seul Accompagné

ASSURANCE DE L'ENFANT – (ces informations ne sont pas présentes dans l'application)

Responsabilité civile : Oui Non Individuelle Accident : Oui Non

Compagnie d'assurance: _____ Numéro de police d'assurance : _____

AUTORISATION (à cocher par les deux parents en cas d'adresses différentes)

- J'accepte que mon adresse soit communiquée aux associations de parents d'élèves.
- Mère :** J'accepte que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires (site, journal de classe, séjour...).
- J'accepte que mon adresse soit communiquée aux associations de parents d'élèves.
- Père :** J'accepte que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires (site, journal de classe, séjour...).

Pour pouvoir recevoir des informations, veuillez nous communiquer votre adresse mail (écriture scripte lisible)

Courriel mère : _____ @ _____

Courriel père : _____ @ _____

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à compter de la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint ses trois ans. Tous les enfants sont concernés par l'obligation d'instruction et d'assiduité.

Enseignement religieux

Le statut particulier de l'Alsace et de la Moselle, issu du concordat de 1801, rend notamment **obligatoire** l'enseignement religieux à l'école élémentaire. **Une demande de dispense à l'enseignement religieux sera demandée dès l'entrée au CP et vaudra en principe pour toute la durée de la scolarité à l'école élémentaire (du CP au CM2).** Pour les nouveaux arrivants, elle sera formulée au moment de l'inscription dans notre école. Dans la mesure où la demande de dispense **concerne la totalité de la scolarité à l'école élémentaire**, il n'y aura pas lieu de la renouveler chaque année. **Si vous demandez une dispense à l'enseignement religieux, votre demande devra être manuscrite, datée et signée.**

Données médicales : (ces informations ne sont pas présentes dans l'application)

n° de sécurité sociale couvrant l'enfant :
/ ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / clé / ____ /

Coordonnées du médecin de famille (pour les cas d'urgence) :

Nom du médecin traitant : _____

Adresse du Cabinet :

Téléphone : / / / /

Si l'enfant porte des lunettes, doit-il les conserver en récréation : **OUI*** – **NON***

Déclarations complémentaires :

Je soussigné,

nom : _____, prénom : _____,

signale à l'école :

Des problèmes de santé (asthme, allergies).....

L'existence d'un PAI

Des recommandations particulières :

Toute prise de médicaments (cas de l'asthme) est soumise à une autorisation parentale écrite. En cas d'urgence, les parents autorisent le personnel enseignant à prendre toute disposition utile (appeler les urgences) et notamment à faire conduire l'enfant à l'hôpital le plus proche ou à

.....

Nous nous engageons à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :

Les renseignements fournis serviront à compléter le logiciel de gestion BASE ELEVES.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès de la directrice d'école, de l'IEN de circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.